

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 juin 2026

Membres en exercice : 15	
Présents	13
Votants	15
Procuration	2
Abstention	0
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0

Le vendredi 26 juin 2026 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ALTILLAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ALTILLAC, sous la présidence de Denis PINSAC, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Date d'affichage de la convocation : 18 juin 2026

Présents : Denis PINSAC, Eliane NISSOU, Jean-Pierre BITARELLE, Marie-Noëlle GRANVAL, Agnès MESPOULET, Patrick LARRIBE, Maryline GRAFFOULIERE, Séverine VERBIGUIE, Sébastien CAUMES, Sébastien SOULIE, Julien MEREAU, Julie GASTON, Anthony DELPEYROUX

Représenté(s) : Michèle LAQUIEZE représentée par Eliane NISSOU, André ALRVIE représenté par Jean-Pierre BITARELLE

Secrétaire de séance : Anthony DELPEYROUX

AFFICHÉ LE :

- 3 JUIL. 2026

41.2026 ALTILLAC

Objet : Désignation d'un correspondant défense pour le ministère de la Défense.

Vu la circulaire du 21 octobre 2001, créant la fonction de correspondant défense auprès du secrétariat d'Etat à la Défense,

Vu l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009, et l'obligation de désigner un correspondant défense parmi les membres du Conseil Municipal,

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des citoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Monsieur le Maire propose qu'il soit également le référent de la commune pour les questions de :

- défense civile (Vigipirate, COVID19...),
- de sécurité civile (plan communal de sauvegarde, information des citoyens sur les risques...),
- pour les questions d'incendie et de secours, ...

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de désigner comme correspondant défense et protection civile de la collectivité :

Monsieur Sébastien CAUMES - domicilié 4, rue des Améliees - 18120 ALTILLAC

~~Monsieur Sébastien CAUMES - Téléphone : 06 79 70 34 93~~

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre les signatures, pour expédition conforme certifié exécutoire

Compte tenu de la publication le 26/06/2026

et de la transmission en Préfecture.

Altillac, le 26 juin 2026.

Le Maire, Denis PINSAC.

Le secrétaire, Anthony DELPEYROUX

Date de transmission de l'acte: 01/07/2026

Date de reception de l'AR: 01/07/2026

019-211900709-2026041D-DE

A G E D I

